

Conditions générales PAC MAN

AVERTISSEMENT

PAC MAN vous propose sur le site internet www.carousel.be des jeux de hasard.

La participation à ces jeux est régie par le présent contrat.

PAC MAN vous invite à le lire attentivement avant d'en accepter les termes.

En cliquant sur «j'accepte» vous reconnaissez que vous avez lu l'ensemble des clauses du contrat et que vous acceptez d'être lié par celles-ci, ainsi que par les règlements et instructions détaillés du Logiciel et des jeux de hasard. Vous reconnaissez, en particulier adhérer à notre politique de confidentialité, notre politique de retraits et notre politique d'équité des jeux, telles que circonscrites dans le présent contrat et ses éventuelles mises à jours.

Si vous n'êtes pas d'accord avec les conditions du présent contrat, ne cliquez pas sur «j'accepte» et arrêtez immédiatement de consulter le site www.carousel.be, télécharger, installer ou utiliser d'une quelconque manière Le logiciel, et supprimez le Logiciel de votre ordinateur.

Veillez par ailleurs vous assurer que vous comprenez tous les termes du présent contrat. Si vous avez des doutes concernant les droits et obligations qui découlent du présent contrat pour vous-même ou PAC MAN, veuillez vous informer préalablement à votre inscription.

Les jeux de hasard mis à disposition sont conformes au droit belge. Il est important que vous vous renseigniez sur les lois en vigueur dans votre pays de résidence, préalablement à votre inscription. Certains jeux de hasard peuvent y être interdits par la loi ou soumis à certaines conditions. Dans l'hypothèse où l'un des jeux de hasard proposés par PAC MAN ne serait pas conforme à la loi de votre pays de résidence, PAC MAN ne peut en aucun cas en être tenu responsable.

1. IDENTIFICATION

PAC MAN est une société anonyme de droit belge ayant son siège social à 8490 Jabbeke (Belgique), Gistelsteenweg 519, numéro d'entreprise BE 0459.000.733. Elle est titulaire d'une licence B de droit belge pour l'exploitation de jeux de hasard terrestres de classe II. Celle licence lui permet d'obtenir une licence B+ de droit belge pour l'exploitation d'une salle de jeux virtuelle en ligne de classe II au moyen d'un logiciel.

PAC MAN est propriétaire et responsable du site internet accessible à l'URL www.carousel.be duquel la salle de jeux virtuelle précitée est ouverte aux joueurs.

2. DEFINITIONS

- **Compte utilisateur:** le compte utilisateur est un compte personnel ouvert par un client (le « Joueur ») permettant à celui-ci, aux conditions définies par le présent contrat, d'accéder au Logiciel permettant de jouer aux jeux de hasard en ligne; le compte peut être provisoire ou définitif.
- **Contrat :** le contrat désigne l'ensemble des clauses décrites dans les présentes conditions d'utilisation ainsi que les règlements et instructions détaillés du Logiciel et des jeux de hasard disponibles sur le Site.
- **Joueur :** désigne toute personne âgée de plus de 21 ans ayant procédé à son inscription sur le Site et titulaire d'un compte utilisateur.
- **Logiciel:** désigne tous les programmes, fichiers, données ou tout autre contenu du site www.carousel.be (le « Site ») ou lié au Site permettant au Joueur de participer aux jeux en ligne.
- **Nom d'utilisateur et mot de passe:** le nom d'utilisateur et le mot de passe que le Joueur a choisi lors de l'inscription sur le Site de jeux en ligne;
- **Nous:** PAC MAN SA.
- **Site :** désigne le site Internet disponible sous l'URL www.carousel.be et tout autre site lié accessible grâce à des liens et/ou tout autre chemin d'accès.
- **Vous:** le Joueur et, plus généralement tout utilisateur du Logiciel.
- **Les Parties :** désigne conjointement l'utilisateur du Logiciel et PAC MAN.

3. Objet du Contrat

Le présent Contrat régit l'accès au Logiciel et la participation aux jeux en ligne disponibles sur le Site, gratuits et/ou payants pour lesquels PAC MAN opère sous l'autorité de la Commission des Jeux de Hasard belge.

4. Champ d'application et opposabilité du Contrat

4.1. Champ d'application

Le Contrat forme, avec les règlements et instructions détaillés du Logiciel et des jeux de hasard de PAC MAN un ensemble contractuel indissociable. Ceux-ci constituent l'intégralité de l'accord des Parties sur le contenu du contrat qui les lie. En outre, ils annulent et remplacent tous contrat(s) antérieurement conclu(s) par les Parties. Ils sont applicables à tout accès au Logiciel et à toute participation du Joueur à compter de sa mise en ligne.

L'application du présent Contrat est un élément essentiel du contrat qui vous lie à PAC MAN. Par conséquent, il ne pourra être dérogé à ces conditions que si nous y avons consenti au préalable et par écrit. Le Joueur ne pourra en aucune manière prétendre à l'application d'aucune autre condition, quelles qu'elles soient, les présentes CGU constituant l'intégralité du contrat qui le lie à PAC MAN.

Nous nous réservons le droit de modifier les CGU et nous engageons, dans ce cas, à communiquer la nouvelle version, ainsi que la date d'entrée en vigueur de celles-ci aux Joueurs via le Site. Celui-ci fera toujours mention de la dernière date de mise à jour des CGU. Si cette date n'est pas modifiée lorsque le Joueur « actualise » la page d'accueil du Site à l'aide de son navigateur, aucune modification éventuelle, qui aurait été apportée postérieurement à la date mentionnée sur le Site, ne lui sera opposable.

Si, au terme du processus d'actualisation de la page d'accueil, la date des CGU est modifiée, la nouvelle version des CGU annule et remplace la version antérieure et régira toutes participations futures du Joueur, à compter de leur publication.

Les Parties conviennent que leurs relations seront régies exclusivement par les CGU, à l'exclusion de toutes autres conditions disponibles sur un site référencé ou non par PAC MAN ou qui référencerait le Site de PAC MAN.

4.2. Opposabilité

Toute participation du Joueur au Jeu proposé sur le Site suppose la consultation préalable et l'acceptation expresse du Contrat par le Joueur sans toutefois que cette acceptation soit conditionnée par une signature manuscrite de la part du Joueur. Conformément aux dispositions des directives

1999/93/CE du 13 décembre 1999 et 2000/31/CE du 8 juin 2000, et aux législations nationales qui les transposent dans les Etats membres, notamment, il est rappelé que l'inscription du Joueur telle que précisée à l'article 5 du Contrat, c'est-à-dire lorsque le Joueur coche la case précédant la mention « J'AI LU ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION » constitue une signature électronique.

Cette signature électronique a, entre les Parties, la même valeur qu'une signature manuscrite ; elle vaut preuve de la prise de **connaissance** du Contrat par le Joueur, de son consentement à son inscription et de son adhésion au Contrat qui lui est par conséquent opposable ; elle exprime en outre le **consentement** du Joueur quant à l'exigibilité des sommes dues en exécution de ladite inscription et à concurrence de toutes sommes dues en raison de la participation du Joueur aux jeux disponibles sur le Site.

5. INSCRIPTION

5.1. L'ouverture d'un Compte Utilisateur

L'accès au Logiciel et la participation aux jeux disponibles sur le Site est réservée aux Joueurs s'étant préalablement, et valablement, inscrits sur celui-ci en complétant le formulaire d'inscription publié sur le Site. Cette procédure d'inscription implique l'obligation pour le Joueur de s'identifier en fournissant un nom d'utilisateur, son adresse email et un mot de passe, ainsi que les informations suivantes : nom, prénom, domicile, nationalité, date de naissance, pays de résidence, son numéro de registre national, son numéro de GSM, et son adresse postale et toutes autres informations sollicitées lors de la procédure d'inscription en ligne.

Le Joueur s'oblige, lors de son inscription à fournir des informations exactes et complètes et à maintenir celles-ci à jour ; il s'interdit par conséquent d'utiliser des données d'inscription inexactes ou contraires à l'ordre public ou aux bonnes mœurs et d'usurper l'identité d'un tiers ou de choisir un nom d'utilisateur ayant pour effet d'entraîner la confusion avec un autre joueur.

Il s'interdit de créer plusieurs comptes utilisateurs, en ce compris à partir d'un même ordinateur ou d'ordinateurs différents et/ou d'un même accès Internet. Le compte utilisateur est personnel au Joueur et ne peut être transmis ou mis à disposition d'un tiers, par quelque moyen que ce soit, même à titre gratuit.

Les jeux proposés sur le Site sont par ailleurs réservés aux Joueurs, personnes physiques, âgés de 21 ans et plus.

Pour accéder au statut de Joueur, l'utilisateur doit satisfaire aux conditions suivantes :

- * Etre une personne physique ;
- * Etre âgé de 21 ans au moins ;
- * Ne pas être interdit de jeu par la Commission des Jeux de Hasard et/ou en vertu de la loi de son pays de résidence ;

Conformément à la législation belge en vigueur, la pratique des jeux proposés sur le site www.carousel.be est notamment interdite aux magistrats, aux notaires, aux huissiers et aux membres des services de police en dehors de l'exercice de leurs fonctions.

Le Joueur en créant un compte sur le site www.carousel.be, conformément à la procédure visée à l'article 3.5 des présentes conditions générales, atteste sur l'honneur ne pas exercer une profession qui contreviendrait aux dispositions du présent article.

- * Avoir la capacité juridique et souscrire valablement au présent Contrat.

L'inscription est réservée aux Joueurs qui jouissent de leur pleine capacité juridique au regard des lois en vigueur dans leur pays de résidence. Les Joueurs qui, pour quel que raison que ce soit, font l'objet d'une mesure de protection, telle qu'un placement sous administration provisoire, ou qui sont interdits, pour quelle que raison que ce soit, de participer à des jeux, loteries et casinos, ne sont pas non plus autorisés à s'inscrire au Jeu. Dans tous les cas, toute personne frappée d'incapacité au sens de l'article 1123 et suivants du Code civil belge, ne peut en aucune façon ni s'inscrire ni participer au Jeu.

Le fait d'accepter les présentes conditions générales en cochant la case « J'AI LU ET J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION » implique que le Joueur déclare satisfaire aux conditions précitées.

Les informations communiquées lors de l'ouverture du compte utilisateur doivent être sincères, complètes, exactes et actualisées par le Joueur. Le Joueur s'engage à informer PAC MAN dans un délai de trente (30) jours de tout changement affectant les données qu'il a fournies lors de son inscription. S'il devait apparaître que ces conditions d'inscription précitées ne sont pas/plus remplies, ou que les informations communiquées ne sont pas ou plus exactes/sincères/complètes/actuelles, PAC MAN se réserve le droit d'interdire l'accès au Logiciel, refuser l'ouverture du Compte utilisateur et de clôturer le Compte utilisateur du Joueur conformément à l'art. 8 du présent Contrat.

5.2. Processus d'inscription

L'inscription dont le processus est décrit au présent article permet d'ouvrir un Compte utilisateur.

L'inscription se fait selon les étapes successives :

Etape 1 : Collecte des données personnelles de l'Utilisateur

Un formulaire de saisie est présenté à l'utilisateur à l'adresse suivante :

<https://www.carousel.be/>

Sauf mention contraire, tous ces champs doivent être obligatoirement complétés :

- Numéro de registre national
- Nom
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Pays de naissance
- Ville de naissance
- Adresse
- Code Postal
- Ville
- Pays
- N° de GSM
- adresse e-mail
- confirmation adresse e-mail

Le nom, prénom, numéro de registre national, la date et le lieu de naissance ne peuvent plus être modifiés, sauf par l'intermédiaire du Service clientèle visé à l'article 10.2.

Etape 2 : Identifiant du Joueur

Une fois que les données personnelles ont été collectées au terme de l'Etape 1, un second formulaire de saisie est présenté à l'utilisateur afin de recueillir les données à partir desquels il sera identifié par le Logiciel et durant le déroulement des jeux disponibles sur le Site. Tous ces champs doivent être obligatoirement complétés :

- Login privé ou pseudonyme
- Mot de passe
- Confirmation du mot de passe

PAC MAN se réserve le droit d'interdire l'utilisation de pseudonyme ou nom d'utilisateur qu'il juge inappropriés ou contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le mot de passe doit être saisi par le Joueur lors de chaque connexion au Site afin d'être identifié par PAC MAN. Seul l'identifiant de connexion peut être préétabli.

Seul le pseudonyme sera visible des autres Utilisateurs, le mot de passe demeurant strictement confidentiel et personnel à l'utilisateur.

PAC MAN recommande à l'utilisateur de choisir un pseudonyme distinct de ses nom et prénoms. Une fois que PAC MAN a validé le pseudonyme choisi par le Joueur, il ne sera plus possible de le modifier.

PAC MAN n'est aucunement tenue de conserver les mots de passe et identifiant des Joueurs, qui sont seuls responsables de ceux-ci.

En cas d'oubli de son mot de passe, l'Utilisateur devra cliquer sur le lien « MOT DE PASSE OUBLIE ? » sur la page d'accueil du Site et saisir l'adresse électronique liée à son compte utilisateur.

PAC MAN lui adressera alors par courrier électronique un lien lui permettant de générer un nouveau mot de passe.

En cas d'oubli, perte, vol de l'identifiant de connexion, l'utilisateur est tenu d'envoyer un mail à PAC MAN à l'adresse support@carousel.be. PAC MAN prendra toutes mesures utiles en vue de restaurer l'accès du Joueur à son compte, après vérification de son identité.

Etape 3 : Déclarations du Joueur

- Le Joueur est invité à préciser s'il désire recevoir des informations commerciales, telles que des publicités, de la part de PAC MAN ou de ses partenaires.

En cochant la case « OUI », le Joueur accepte de se faire communiquer les informations commerciales précitées.

- L'utilisateur certifie par ailleurs sur l'honneur :

- o qu'il a pris connaissance du Contrat et en accepte toutes les modalités ;
- o qu'il est âgé d'au moins 21 ans.

Sans cette certification sur l'honneur, il ne peut pas continuer sa procédure d'inscription. Au clic sur le bouton de validation, la zone de saisie de certification sur l'honneur est contrôlée. En cas d'oubli ou de non concordance, l'erreur est indiquée. Dans un tel cas, il est mis un terme à la procédure d'inscription. Dans le cas contraire, le Joueur est invité à poursuivre la procédure d'inscription, à l'étape 4.

Etape 4 : Validation de l'email du compte utilisateur

Le Joueur peut désormais accéder à son espace « compte utilisateur », ainsi qu'aux applications de jeux en ligne.

Afin de valider son adresse email et d'activer la fonction de retrait du Site, il sera envoyé au Joueur, venant de remplir le formulaire d'inscription détaillé aux étapes énoncées ci-dessus, un courrier électronique dans lequel figurera un lien hypertexte. Le joueur devra cliquer sur ce lien qui le redirigera sur le site www.carousel.be vers une page l'informant que son compte a été validé.

Etape 5 : Limites de dépôt

a) Limites de dépôt personnelles

Dans le cadre de la sensibilisation à un jeu responsable et en vue de la protection du Joueur par PAC MAN, le Joueur est informé qu'il peut à tout moment se fixer des limites de dépôt personnelles pour tous les jeux de hasard auxquels il participe sur le Site.

Pour ce faire, le Joueur se dirige dans les paramètres de son compte Joueur où il dispose de la possibilité de définir des montants en vue de limiter ses dépôts et ce par 24 heures, 7 jours ou 1 mois.

En cas d'augmentation d'une limite dépôt personnelle par le Joueur, celui-ci est informé et accepte sans réserve qu'il ne pourra jouer avec cette limite accrue qu'après l'écoulement d'un délai de 24 heures suivant une telle augmentation.

Une diminution du montant des limites de dépôts du Joueur aura effet immédiat.

b) Limite de dépôt légale

En sus des possibilités de limites de dépôt personnelles, et en application de l'arrêté Royal du 25 octobre 2018 relatif aux modalités d'exploitation des jeux de hasard et des paris exploités au moyen des instruments de la société de l'information, le Joueur est informé de l'imposition d'une limite de dépôt légale en vertu dudit Arrêté Royal, l'empêchant de déposer plus de **500 euros par semaine** sur son compte joueur. L'arrêté royal du 25 octobre 2018 impose de contacter la Commission des Jeux de Hasard lorsqu'un joueur demande la suppression de cette limite par défaut afin que cette dernière vérifie l'éventuel enregistrement du joueur en cas de défaut de paiement à la Centrale des Crédits aux particuliers. Cependant, la Commission des Jeux de Hasard n'a toujours pas mis en place le système de vérification.

Dans ce contexte, le joueur souhaitant augmenter sa limite de dépôt devra :

- Si le joueur est déjà inscrit sur le site et a déjà supprimé sa limite « légale », dès lors, en maintenant la suppression de celle-ci, le joueur déclare ne pas être enregistré pour défaut de paiement à la Centrale des crédits aux particuliers, le joueur s'engage à jouer de manière responsable et il accepte que la responsabilité de PAC MAN ne puisse être recherchée en raison de l'impossibilité de se conformer à l'arrêté royal précité. Si le joueur le souhaite, il peut réactiver sa limite « légale » sur la page de ses paramètres personnels.
- Si le joueur est déjà inscrit sur le site, que le joueur n'a pas encore supprimé sa limite « légale » et qu'il souhaite le faire, le joueur devra apporter la preuve à PAC MAN qu'il n'est pas inscrit en défaut de paiement à la Centrale des crédits aux particuliers.
- Si le joueur vient de s'inscrire sur le site, et qu'il souhaite supprimer sa limite « légale », il devra apporter la preuve à PAC MAN qu'il n'est pas inscrit en défaut de paiement à la Centrale des crédits aux particuliers.
- Si le joueur réside en dehors du Royaume de Belgique, il n'est pas soumis à ce contrôle. Si le joueur décide ou a décidé de supprimer la limite « légale », dès lors, le joueur s'engage à jouer de manière responsable et accepte que la responsabilité de PAC MAN ne puisse être recherchée en raison de l'impossibilité de se conformer à l'arrêté royal précité.

Dans les 72 heures suivant la réception de la preuve de non-enregistrement pour défaut de paiement à la Centrale des crédits aux particuliers, l'augmentation de la limite de dépôt légale sera autorisée ou non.

En cas de refus, le Joueur en est informé et accepte sans réserve qu'il ne dispose d'aucune voie de recours à cet effet.

Le Joueur est également informé que PAC MAN peut être tenue d'annuler l'augmentation de la limite de dépôt légale sollicitée par le Joueur et initialement appliquée. Le Joueur ne dispose d'aucune voie de recours à l'encontre de PAC MAN à cet égard.

Quelles que soient les limites de dépôts appliquées sur le compte Joueur, le Joueur est informé que le système prendra toujours en compte la limite la plus stricte.

5.3. Accès, traitement et gestion des données personnelles du Joueur

A. Accès par le Joueur

Conformément aux dispositions légales européennes et nationales applicables (2), le Joueur peut exercer son droit d'accès au fichier et son droit de rectification pour les renseignements le concernant en accédant à la section « Données Personnelles » de la rubrique « Mon Compte ». En cliquant sur l'onglet « MON COMPTE » sur la page d'accueil du site, le Joueur peut accéder à tout moment à ses informations personnelles.

Le Joueur peut modifier son mot de passe, en saisissant l'ancien mot de passe, puis en saisissant à deux (2) reprises le nouveau mot de passe choisi. Toutes autres modifications nécessitent l'intervention du Service clientèle visé à l'article 10.2.

Il peut exercer son droit de suppression pour les renseignements le concernant en contactant le Service clientèle visé à l'article 10.2 ou par courrier à l'adresse de PAC MAN mentionnée dans l'article 1.

Toute demande d'exercice du droit d'accès ou de suppression peut aussi être effectuée par écrit, et être signée par le demandeur, comporter l'adresse à laquelle devra être adressée la réponse, être accompagnée d'un justificatif de son identité, et envoyée par e-mail à l'adresse support@carousel.be. PAC MAN répondra à votre demande dans un délai maximal d'un (1) mois à compter de sa réception, sous réserve qu'elle soit suffisamment précise et comporte tous les éléments nécessaires pour répondre à votre demande, faute de quoi PAC MAN vous invitera à la compléter.

B. Traitement et utilisation des données personnelles du Joueur

Conformément aux mêmes dispositions légales précitées, le traitement des informations nominatives collectées sur le Site a fait l'objet d'une déclaration sous le numéro VT005041150 auprès de la Commission de la protection de la vie privée. Le responsable de traitement est PAC MAN, qui est enregistrée en tant que responsable du traitement de données à caractère personnel auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée. La personne, au sein de la société, responsable du traitement des données à caractère personnel, et chargée de répondre aux questions des Joueurs à ce sujet, est joignable à l'adresse support@carousel.be

Toutes les informations énoncées aux articles 5.1 et 5.2. sont personnelles et confidentielles. PAC MAN s'engage à les traiter comme telles.

Ont seuls accès aux données personnelles du Joueur, les salariés et prestataires de services de PAC MAN, dont la tâche consiste à faire fonctionner le Site ou à rendre les Services. Le destinataire des données est PAC MAN.

Les données personnelles ne seront traitées par les services internes de PAC MAN que pour le traitement des inscriptions et des participations des Joueurs aux jeux, leur participation aux espaces de discussion, l'envoi éventuel de newsletters (si et dans la mesure où le Joueur y a consenti lors de l'inscription), ou dans le but de renforcer et personnaliser la communication notamment par les lettres / emails d'information ainsi que dans le cadre de la personnalisation du Site et du bon fonctionnement des jeux, la participation des Joueurs aux jeux et aux espaces de discussion sur le Site et pour l'envoi éventuel de newsletters, en fonction des choix émis lors de son inscription.

PAC MAN s'interdit de céder toute donnée personnelle, gratuitement ou non, à tout tiers, sans préjudice du consentement du Joueur à l'usage de ses données personnelles conformément à l'article 5.2.A, Etape 3.

PAC MAN pourra en outre, mais après avoir recueilli le consentement individuel, préalable et explicite du Joueur transmettre tout ou partie des données personnelles le concernant au profit de ses partenaires contractuels, à des fins de démarchage, notamment commercial. Le Joueur disposera ainsi du droit de s'opposer sans frais et gratuitement, à ce que les données personnelles le concernant soient utilisées à des fins de prospection, notamment commerciale, par PAC MAN ou par ses partenaires commerciaux.

Le Joueur déclare être informé et accepté que PAC MAN fournisse en outre des statistiques consolidées relatives à ses Joueurs, aux jeux, à la structure des échanges et aux informations fournies sur le Site à des partenaires, ces statistiques ne contenant toutefois aucune donnée personnelle.

Le Joueur consent en outre à ce que PAC MAN reproduise sur son Site, ainsi qu'auprès de ses partenaires, son pseudonyme lorsque l'utilisateur remporte un tournoi, un gain et/ou lot.

Certaines pages web du Site peuvent parfois contenir des images électroniques ou "balises web", qui permettent de compter le nombre de visiteurs de la page. Ces balises web peuvent être utilisées avec certains des partenaires de PAC MAN, notamment afin de mesurer et améliorer l'efficacité de certaines actions. Les renseignements obtenus via ces balises permettent uniquement de rassembler des statistiques sur la fréquentation de certaines pages du Site, et ce afin de mieux servir les Joueurs.

Le Joueur déclare expressément et spécialement consentir à ces usages.

PAC MAN se réserve enfin le droit de transmettre les données personnelles fournies par l'utilisateur, soit pour respecter une obligation légale, soit en application d'une décision judiciaire, ou administrative. Le Joueur déclare avoir connaissance et accepter que ces données soient transmises à la Commission des Jeux de Hasard, conformément au prescrit légal.

Le présent article n'est pas de nature empêcher la cession ni le transfert d'activités de PAC MAN à un tiers.

C. Conservation des données personnelles

Les informations personnelles de l'utilisateur sont stockées sur les serveurs de jeux de PAC MAN. Aucune autre tierce personne ne peut avoir accès à ces informations.

L'ensemble de ces données est enregistré dans des fichiers cryptés et sécurisés. Dans l'éventualité où une tierce personne accèderait à ces fichiers, PAC MAN s'engage à mettre tout en œuvre pour que l'information sur ces fichiers reste illisible.

Ces données seront conservées jusqu'à la clôture du compte de l'utilisateur, à l'exception des données nécessaires à l'établissement de la preuve d'un droit ou d'un contrat qui peuvent être archivées par PAC MAN pendant une durée supérieure.

Les données sont susceptibles d'être communiquées aux prestataires de services de PAC MAN pour le fonctionnement du service de conservation.

Dans tous les cas, en cas de clôture d'une inscription en suite d'une utilisation frauduleuse des jeux ou du Site, PAC MAN se réserve le droit de conserver l'ensemble des données rattachées au compte supprimé, notamment et sans que cela soit limitatif, ses paramètres de connexion (pseudo, mot de passe, adresse IP, coordonnées) et l'historique de son activité (parties jouées, statistiques de jeu, demandes de retrait,...).

D. Responsabilité du Joueur

Il appartient au Joueur de veiller au strict respect de la confidentialité de ses données personnelles et, en particulier, de son mot de passe.

La conservation, l'utilisation et la transmission de son identifiant et de son mot de passe par le Joueur s'effectuent sous son entière et unique responsabilité. Le Joueur déclare en particulier être averti de l'insécurité inhérente à l'utilisation de la fonction de mémorisation automatique des coordonnées de connexion que son système informatique peut permettre, et déclare assumer l'entière responsabilité de l'utilisation et des conséquences éventuelles d'une telle fonction.

PAC MAN conseille à l'utilisateur de ne pas communiquer les données le concernant par e-mail ou par télécopie sans que PAC MAN lui en ait fait la demande expresse. C'est à l'utilisateur de bien vérifier au préalable que PAC MAN est bien à l'origine de telles demandes.

Toute utilisation de son identifiant et de son mot de passe est présumée avoir été effectuée ou dûment autorisée par le Joueur. Par conséquent, PAC MAN ne saurait en aucun cas être tenue responsable des conséquences préjudiciables au Joueur des utilisations illicites, frauduleuses ou abusives des coordonnées de connexion et de l'accès au Site par un tiers non expressément autorisé par le Joueur. Le Joueur sera par ailleurs seul responsable de l'impossibilité pour lui d'accéder à son compte en cas d'oubli de ses coordonnées de connexion (pour lesquelles des procédures de récupération existent (art. 5.3)).

Toute utilisation illicite de l'identifiant ou du mot de passe du Joueur doit être signalée dans les plus brefs délais à PAC MAN afin qu'elle soit à même de faire cesser, après enregistrement de l'opposition du Joueur, les effets de cette utilisation frauduleuse. Il en va de même si le Joueur suspecte que l'une quelconque de ses coordonnées de connexion n'est plus confidentielle. La notification par le Joueur de cette utilisation non autorisée n'engendre toutefois aucune obligation dans le chef de PAC MAN et n'élide pas la responsabilité du Joueur, dans l'hypothèse où l'Organisateur ne parviendrait pas à se prémunir des conséquences de ladite utilisation.

PAC MAN se réserve le droit d'exiger que l'utilisateur modifie son identifiant et son mot de passe si elle estime que ces dernières n'assurent plus une sécurité adéquate. De même, PAC MAN se réserve le droit, conformément à l'art. 8 du présent contrat, de suspendre, de manière temporaire ou définitive, l'accès de l'utilisateur au Site à l'aide de son identifiant et de son mot de passe si elle suspecte une utilisation abusive de ceux-ci et, plus généralement, en cas de non respect du présent Contrat.

PAC MAN décline, dans tous les cas, toute responsabilité en cas d'utilisation abusive du nom d'utilisateur ou du mot de passe d'un Joueur. De même, PAC MAN ne saurait en aucun cas être responsable des conséquences de l'absence de personnalisation de son mot de passe par l'utilisateur.

6. Modalités d'utilisation des jeux

6.1. Respect de la réglementation légale d'accès et de participation aux jeux

Le Joueur s'engage, par le fait de son inscription, à respecter les lois belges ainsi que les lois en vigueur dans son pays de résidence. Il s'interdit de toute participation au Jeu s'il n'a pas atteint l'âge de 21 ans, s'il n'a pas pleine capacité juridique, s'il est interdit de jeux ou si les lois de son pays de résidence le lui interdisent ou s'il fait l'objet d'une mesure d'interdiction de jeu, quel qu'elle soit.

Le Joueur est autorisé, moyennant son inscription conforme à l'article 5 du présent Contrat, à faire usage du Site, du Logiciel et des jeux à des fins non-commerciales. Ce droit lui est concédé à titre personnel, non exclusif et non cessible pour utiliser le Logiciel, moyennant le respect du présent Contrat et en particulier des conditions suivantes :

a. Toutes les informations contenues dans le formulaire d'inscription que vous avez soumis à PAC MAN sont vraies, sincères, exactes, actuelles et complètes, et correspondent aux données reprises sur votre carte d'identité et sur vos papiers d'identité bancaire utilisées pour les dépôts et les encaissements.

b. La participation aux jeux s'effectue exclusivement à distance par l'intermédiaire du Site, de l'identifiant et du mot de passe du Joueur. Le Site est accessible via tout matériel informatique, notamment un ordinateur, un téléphone portable ou tout autre support permettant une connexion au réseau Internet (Smartphones, Iphones, Ipod touch, consoles de jeux, SmartTV, etc.).

Le Joueur déclare être informé que l'accès au Site et la participation au Jeu suppose qu'il ait à sa disposition une connexion à internet qui rende possible l'accès au Site. Il décharge PAC MAN de toute responsabilité dans l'hypothèse où l'accès au Site et la participation au Jeu serait impossible en raison d'un cas de force majeure ou d'utilisation par le Joueur d'équipement inadéquats ou configurés par un tiers en manière telle que le Joueur n'ait pas accès au Site.

Le Joueur garantit à PAC MAN que l'équipement utilisé est exempt de tous défauts de nature à affecter le bon fonctionnement du Site, du Logiciel et des jeux. Il s'oblige à cet effet à utiliser des logiciels anti-virus actualisés.

c. L'utilisation du Logiciel, du Site et des jeux est consentie à titre personnel au seul utilisateur préalablement et dûment inscrit. Vous ne pouvez en aucun cas autoriser une tierce personne à utiliser votre compte, votre mot de passe ou votre identité pour accéder au Logiciel, au Site ou aux jeux. Aucune plainte ne sera acceptée par PAC MAN concernant une activité de jeux effectuée sur votre compte par une tierce personne.

PAC MAN n'est en aucun cas responsable de l'utilisation frauduleuse ou abusive d'un compte utilisateur ou de cartes de débit ou de crédit volées, et ce, même si cet usage abusif ou frauduleux du compte utilisateur ou le vol de ces cartes a été signalé à PAC MAN. Il en va de même si le Joueur utilisateur oublie, égare ou perd son mot de passe.

Le Joueur demeure donc entièrement responsable de l'utilisation par un tiers, autorisé par le Joueur ou non, de son matériel informatique, de son adresse de courrier électronique, pseudo/nom d'utilisateur et/ou mot de passe ou encore avec le numéro de sa carte bancaire. Il satisfera au prescrit de l'art. 5.3.D du présent contrat et tiendra PAC MAN indemne de toute utilisation par un tiers de son identifiant ou de son mot de passe. Le Joueur s'oblige à prendre toutes les mesures appropriées afin de maintenir la confidentialité de celles-ci. A cet effet, il s'assurera notamment de se déconnecter de son compte à la fin de chaque session.

Le Joueur s'assurera en outre que les liens par l'intermédiaire desquels il participe au Jeu le dirigent vers le Site et l'adresse web www.carousel.be en particulier. Toute participation aux jeux en dehors du Site et, notamment par l'intermédiaire d'une autre adresse web que www.carousel.be est réputée inexistante ; le Joueur tiendra PAC MAN indemne des conséquences de celle-ci.

d. PAC MAN se réserve un droit discrétionnaire de limiter ou de refuser toute mise qui serait effectuée par l'utilisateur ou par le biais de son compte utilisateur.

e. Le Joueur s'engage à ne commettre aucun acte ni adopter aucun comportement qui puisse causer préjudice à- ou nuire à la réputation de PAC MAN, du Site, du Logiciel ou des jeux ou des autres Joueurs, ainsi qu'au bon fonctionnement du Logiciel, du Site et des jeux.

Il s'interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs des jeux proposés, dans le but notamment d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue d'une partie et les gagnants d'une partie.

Le Joueur s'interdit en outre d'utiliser ou de tenter d'utiliser le calcul stochastique (la martingale) ou tout logiciel qui serait doté d'une intelligence artificielle en rapport avec l'utilisation du Logiciel ou des jeux. Dans le cas où PAC MAN estime raisonnablement que vous avez modifié ou tenté de modifier les dispositifs des jeux proposés, utilisé ou tenté d'utiliser une martingale ou un produit doté d'intelligence artificielle avec notre Service ou Logiciel, PAC MAN se réserve le droit de résilier ou de bloquer votre compte immédiatement, de ne pas vous rembourser la somme créditée sur votre compte, et de vous interdire l'accès à tous les autres sites Internet, services et logiciels que PAC MAN offrirait, et ce sans recours possible de quelque nature qu'il soit.

Le Joueur s'oblige en outre, et plus généralement :

- à s'abstenir, par quels que procédés ou instruments que ce soit, de tout acte de manipulation du Site, du Logiciel ou des jeux de nature à affecter ses probabilités de gain ou celles des autres Joueurs ou de pertes des autres Joueurs.

- à ne pas utiliser de robots, de programme de recherche ou tout autre procédé manuel ou automatique dans le but de retrouver, indexer, stocker, enregistrer ou reproduire, la structure ou la présentation du Site, du logiciel ou des jeux.

- ne pas restreindre, usurper ou interdire l'accès au Site, au logiciel et au Jeu à d'autres Joueurs, par quels que procédés ou instruments que ce soit, notamment par l'usage de tous logiciels ou tout acte de piratage, de détournement ou de modification de tout ou partie du Site.

- à ne pas utiliser le Site, le Logiciel ou les jeux, ou tout ou partie de leur contenu, à des fins illégales ou au détriment des intérêts de PAC MAN, d'autres Joueurs ou de tiers.

f. Le Joueur déclare et garantit qu'il a pris connaissance, comprend parfaitement, accepte les règles propres aux jeux de hasard disponibles sur le Site.

En particulier, le Joueur déclare être conscient et accepter qu'en jouant aux jeux de hasard disponibles sur le Site, il est susceptible de ne pas remporter de gain mais aussi de perdre de l'argent. Il s'engage à assumer seul les conséquences de toutes pertes financières et fait abandon de recours, de ce chef, à l'égard de PAC MAN. Il en va notamment ainsi lorsque le Joueur parvient, de sa propre initiative ou en raison d'un dysfonctionnement du site, à subir une perte supérieure à la perte horaire régulée par la Commission des Jeux de Hasard.

Le Joueur déclare et garantit à PAC MAN que les fonds qu'il utilise pour jouer sur le Site ne sont pas d'origine illégale, et s'engage à ne pas utiliser le Service dans le but de transférer des fonds, ou d'exercer une activité illicite ou frauduleuse, ou quelque transaction interdite (y compris le blanchiment d'argent), conformément aux lois de toutes les juridictions dont il dépend.

Le Joueur reconnaît par ailleurs à PAC MAN le droit de demander à n'importe quel moment un justificatif des dépôts d'un client pour tous paiements alternatifs (e.g la quittance de Click2Pay, MoneyBookers et Neteller). PAC MAN se réserve le droit de demander sans aucune raison le numéro de compte bancaire de ses clients.

g. Vous certifiez que vous ne forcerez pas ou que vous ne tenterez pas de forcer, ou de contourner de quelque manière que ce soit les mesures de sécurité mises en place par PAC MAN, en ce compris en ce qui concerne les modalités d'inscription.

L'utilisateur s'engage à utiliser le Site, ainsi que tout autre élément y étant attaché et/ou incorporé, tels que notamment : liens hypertextes, logiciels, base de données, contenu éditorial, charte graphique..., conformément aux dispositions du présent Contrat et aux seules fins non commerciales de jeux proposées par PAC MAN. Si PAC MAN a le moindre doute concernant le respect de cette clause, PAC MAN se réserve le droit de résilier ou de bloquer votre compte immédiatement, de ne pas vous rembourser la somme créditée sur votre compte, et de vous interdire l'accès à tous les autres Sites Internet, Service et Logiciel que PAC MAN offrirait, sans recours possible de quelque nature qu'il soit.

h. Le Joueur déclare être informé que toute somme d'argent liées à son compte utilisateur ne pourra en aucun cas être productive d'intérêts ; il s'interdit de formuler toute réclamation à ce sujet, quelle que soit la période pendant laquelle l'argent est demeuré lié à son Compte utilisateur.

i. Le Joueur s'interdit toute participation aux jeux avec un compte utilisateur d'un autre joueur ou en utilisant le même ordinateur et/ou la même connexion Internet que celle d'un autre Joueur.

Il s'interdit en outre tout abus de la possibilité d'ouverture de plusieurs comptes par Joueur. Chaque Joueur est autorisé à ouvrir un seul et unique compte joueur.

Dans l'éventualité où PAC MAN découvrirait qu'un client possède plus d'un compte joueur, PAC MAN se réserve le droit de bloquer tous les comptes de l'utilisateur, ce qui comprend mais ne se limite pas à toutes les transactions liées aux comptes utilisateur, jusqu'à ce que le problème soit entièrement résolu.

Vous certifiez que vous n'abuserez pas de la possibilité d'ouverture de comptes . PAC MAN se réserve le droit, à sa seule discrétion, de résilier ou de bloquer immédiatement les comptes utilisateurs créés à ces fins ainsi que leurs transactions.

j. Le Joueur s'oblige à satisfaire aux obligations fiscales éventuelles qui sont les siennes. Il est seul et pleinement responsable et tenu de la déclaration, de l'enregistrement, du paiement, de la comptabilité des impôts ou de toute autre taxe ou taxe exceptionnelle dont il serait légalement redevable envers toute autorité fiscale du chef de ses gains éventuels ;

k. Le Joueur s'interdit, sans l'accord de PAC MAN, de référencer le Site, le Logiciel ou les jeux, sur quel que support que ce soit, et, notamment, à s'abstenir d'en faire toute publicité, par exemple par l'insertion de liens hypertextes ou par l'envoi d'emails ou de messages non sollicités aux Joueurs ou à des tiers utilisateurs.

l. Le Joueur s'interdit de récolter ou collecter aucune information sur les Joueurs ou plus généralement tous tiers qui consulteraient le Site www.carousel.be.

m. Le Joueur déclare être informé que PAC MAN est susceptible de modifier le contenu du Site, du Logiciel et des jeux, sans préavis. Il s'oblige par conséquent à prendre connaissance des dites modifications dès qu'elles sont portées à sa connaissance par PAC MAN. A cet effet, toute modification sera portée à la connaissance des Joueurs soit par email, soit via un pop-up ou encore de tous autres moyens.

n. Le Joueur est libre d'accéder et de participer aux espaces de dialogue qui lui sont proposés sur le Site sous réserve du respect de la législation en vigueur et du présent Contrat.

L'Utilisateur s'engage à respecter les règles élémentaires de bonne conduite, de politesse, et de courtoisie qui, et notamment :

- Rester courtois et poli avec ses interlocuteurs ;
- Éviter les attaques personnelles ;
- S'agissant plus particulièrement du forum :
- * ne pas poster plusieurs fois le même message dans plusieurs sujets/forums (multipost) ;
- * S'efforcer d'utiliser la fonction "Rechercher" avant de créer un nouveau sujet qui serait susceptible d'exister déjà sur le forum.

Il est formellement interdit aux Joueurs de diffuser ou propager, ou contribuer à la diffusion, de propos haineux, racistes, antisémites, xénophobes, homophobes, diffamatoires, attentatoires à l'ordre public et aux bonnes mœurs ou plus généralement dénigrants ou déplaisants, sur quel que support que ce soit, en ce compris dans les espaces de discussion, au sujet des Joueurs, du Site, du Jeu ou de l'Organisateur.

Sont également interdits sur les espaces de discussion les messages contraires à l'esprit du Site, comme par exemple mais de manière non limitative, les messages faisant état de prises de position ou d'opinion à caractère politique ou religieuse, les messages abusifs, excessifs, déplacés, tentant d'induire en erreur d'autres Joueurs au sujet des règles du jeu ou en usurpant le nom d'autres personnes et plus particulièrement en se faisant passer pour un employé, un collaborateur, un partenaire ou un affilié de PAC MAN, ou de toute autre société du Groupe PAC MAN dont elle fait partie, pour un modérateur, ou pour un hébergeur.

De la même manière, l'utilisateur s'abstiendra de se faire passer pour un autre utilisateur, une célébrité, ou communiquer sous un faux nom, une fausse qualité ou un faux pseudonyme, ni mentir sur sa qualité de majeur ou de mineur, ou encore de télécharger, afficher, transmettre par tout moyen, tout contenu affecté de virus informatiques, ou tout autre code, ou logiciel conçus pour entraver, fausser, interrompre, détruire ou limiter le fonctionnement normal ou les fonctionnalités du Site, du Logiciel ou des Jeux.

PAC MAN se réserve le droit de supprimer des forums et espaces de discussion tout message contraire à la présente disposition.

Il est expressément convenu que chaque Joueur demeure néanmoins seul responsable du contenu des messages qu'il poste sur les Espaces de discussion. PAC MAN ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du contenu, notamment du caractère illicite du contenu au regard de la réglementation en vigueur, de toute perte ou dommage consécutifs à l'utilisation de tout contenu afficher, transmis par message instantané ou de toute autre manière via les Espaces de discussion ou les forums. Dans le cas où la responsabilité de PAC MAN est recherchée à raison d'un manquement par l'utilisateur aux obligations qui lui incombent en application de la présente disposition ou des dispositions légales et réglementaires en vigueur, PAC MAN se réserve le droit d'appeler l'utilisateur en garantie.

6.2. RETRAITS, PARIS

Moyennant le respect de l'ensemble des dispositions du présent Contrat, PAC MAN s'engage à exécuter à première demande des Joueurs leur demande de retrait des gains, pour autant que et dans la mesure où le solde du compte utilisateur est positif.

6.3. Prééminence des résultats enregistrés par PAC MAN

En cas de divergences entre le résultat présenté sur le Site et le résultat enregistré, directement ou indirectement par PAC MAN, notamment sur son serveur informatique par l'intermédiaire du Logiciel, ce dernier devra toujours prévaloir.

Le Joueur reconnaît et accepte que seuls les fichiers informatiques de PAC MAN feront foi.

En conséquence, seuls les données et enregistrements obtenus et/ou conservés directement ou indirectement par PAC MAN seront considérés comme preuves de l'existence et du contenu des droits et obligations de PAC MAN et du Joueur, quel qu'en soit le support.

6.4. Transactions

A. Gestion du compte utilisateur par le Joueur

L'utilisation du compte utilisateur par le Joueur est strictement limitée à sa participation aux jeux en ligne disponibles sur le Site. L'approvisionnement du compte utilisateur par le Joueur ne peut être destiné qu'à cette fin, à l'exclusion de tout autre usage, notamment au titre de compte bancaire.

Dans le cadre de la sensibilisation à un jeu responsable et en vue de la protection du Joueur par PAC MAN, le Joueur est informé qu'il peut à tout moment se fixer des limites de dépôt pour tous les jeux de hasard auxquels il participe sur le Site.

Pour ce faire, le Joueur se dirige dans les paramètres de son compte Joueur et s'arrête/clique sur « limites de dépôt ». Il dispose alors de la possibilité d'indiquer des montants en vue de limiter ses dépôts et ce par 24 heures, 7 jours et/ou 1 mois.

En cas d'augmentation d'une limite dépôt par le Joueur, celui-ci est informé et accepte sans réserve qu'il ne pourra jouer avec cette limite accrue qu'après l'écoulement d'un délai de 24 heures suivant une telle augmentation.

Une diminution du montant des limites de dépôts du Joueur aura effet immédiat.

PAC MAN s'engage à procéder au paiement de tous les gains obtenus par le Joueur, moyennant le respect par celui-ci du présent Contrat.

Le retrait des avoirs disponibles sur le compte utilisateur des Joueurs est subordonné à l'existence et au maintien d'un compte utilisateur valable. PAC MAN se réserve par ailleurs le droit de demander au joueur toutes informations ou tous documents qu'elle jugera nécessaires pour valider tous dépôts ou tous retraits.

Le paiement de toute somme d'argent ne sera exécuté par PAC MAN que dans la mesure où le Joueur n'est redevable d'aucune somme à PAC MAN et après contrôle du bon déroulement du jeu, de l'absence de toute triche, fraude et d'aucune erreur du Logiciel ou erreur humaine ayant entraîné un gain ou une perte injustifiée pour un Joueur.

PAC MAN ne prend aucune commission ou frais de quelque nature qu'ils soient sur les dépôts ou retraits, quel que soit le mode de paiement. Par contre, PAC MAN se réserve le droit d'appliquer des frais d'administration de 15 % sur les transactions (retraits et dépôts) qui n'auraient pas pour objet la seule participation aux jeux (notamment dans le cas de dépôts et retrait consécutifs sans enjeux ou de tout usage abusif du compte utilisateur, par exemple)

Le Joueur déclare être averti que, selon le mode de paiement utilisé, des frais pourront éventuellement lui être réclamés de la part de son établissement bancaire ou de son prestataire de paiement. PAC MAN ne pourra en aucun cas en être tenue responsable, le Joueur étant tenu de s'informer au préalable auprès de son établissement financier ou de son prestataire de paiement des éventuels frais de transaction que ceux-ci sont susceptibles de lui réclamer.

Le Joueur déclare être conscient que toute transaction financière est soumise aux délais bancaires habituels. Il incombe par ailleurs au Joueur de vérifier que tous les renseignements nécessaires à la validation de la transaction ont été communiqués à PAC MAN.

PAC MAN ne peut en aucun cas être tenue responsable en cas de versement effectué par celle-ci sur le compte bancaire d'un Joueur qui aurait été piraté.

B. Responsabilité du Joueur

PAC MAN utilise des méthodes de cryptage privée/publique afin d'assurer, au mieux de ses possibilités, la confidentialité du mot de passe des Joueurs et sécuriser l'accès au Logiciel et aux jeux. Le Joueur est cependant entièrement responsable du bon fonctionnement de son compte utilisateur et de la confidentialité de son mot de passe.

Le Joueur s'interdit d'utiliser les moyens de paiement ou le compte utilisateur d'une tierce personne ou d'un autre Joueur, même avec l'accord de celui-ci.

Il s'engage expressément à ne pas former opposition ni annuler auprès de sa banque, pour quelque raison que ce soit, aucun paiement de sommes dues à PAC MAN. Il en va ainsi de toute somme dont il aurait crédité son compte au moyen de sa carte de débit. En d'autres termes, le Joueur renonce de manière irrévocable et définitive à s'opposer ou à refuser aucun paiement de sommes dues à PAC MAN.

Par ailleurs, le Joueur consent à PAC MAN le droit de prélever sur le compte utilisateur toutes sommes qu'il aurait indument perçues à la suite d'une fraude ou d'un dysfonctionnement du Site ou des jeux.

Le Joueur s'engage à indemniser PAC MAN de toute perte qu'elle subirait en rapport avec les paiements ou les défauts de paiement du Joueur ou l'utilisation fautive ou abusive de son compte utilisateur.

Si PAC MAN suspecte qu'un Joueur n'a pas l'âge minimum requis pour jouer, elle lui retournera toute somme d'argent mise dans les meilleurs délais. En outre, tout gain que l'utilisateur aurait perçu lui sera confisqué jusqu'à ce que l'utilisateur ait apporté la preuve irréfutable d'avoir l'âge minimum requis pour jouer.

C. Vérification

Le Joueur consent à ce que :

- PAC MAN vérifie la solvabilité d'un Joueur, avec le concours des établissements financiers et de prestataires de paiement tiers, en fonction des informations qui seront fournies par ledit utilisateur au moment de son inscription.
- PAC MAN utilise des processeurs électroniques de paiement d'entreprises tierces et/ou des institutions financières qui gèrent les règlements qui sont effectués par l'utilisateur en rapport avec son utilisation du Site, du Logiciel et des jeux.
- PAC MAN bloque le compte utilisateur du Joueur suspecté de fraude, de triche ou de tout usage du Site ou des jeux contraires au présent Contrat ;

- PAC MAN s'oppose à l'usage de certaines cartes de débit liées à une activité illicite, une fraude, triche ou le non respect du présent Contrat.
- PAC MAN soit amenée à demander au Joueur des détails sur son compte bancaire et les transactions financières intervenues dans le cadre de l'utilisation du Site à l'initiative du Joueur.

PAC MAN ne pourra en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse ou abusive d'un compte utilisateur ou de cartes de débit ou de crédit volées, et ce, même si cet usage abusif ou frauduleux du compte utilisateur ou le vol de ces cartes a été signalé à PAC MAN.

6.5. Responsabilité de PAC MAN

PAC MAN s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer un accès au Site, au Logiciel et aux jeux en professionnel diligent.

PAC MAN s'engage à ce que l'utilisation du Logiciel de jeux de hasard sur Internet assure au Joueur des chances équitables de gains grâce au Logiciel Générateur de Nombres Aléatoires (RNG: Random Number Generator).

PAC MAN s'efforce d'assurer la disponibilité du Site, du Logiciel et des jeux 24 heures sur 24, et 7 jours sur 7.

Pour pouvoir se connecter au Site, le Joueur reconnaît et accepte qu'il doit disposer des équipements matériels et logiciels, ainsi que d'une connexion à Internet compatibles avec les conditions de fourniture des jeux proposés par le Site. Pour ce faire, PAC MAN recommande de disposer du logiciel Acrobat Flash Player, ainsi que des éléments suivants :

Matériel et système d'exploitation :

PC : Windows XP et ultérieur

MacIntosh : Mac OS X et ultérieur

Logiciel de navigation :

IE 8 et ultérieur avec Javascript activé

Firefox 5.0 et ultérieur avec Javascript activé

Type de connexion : ADSL 512 minimum.

Si l'utilisateur ne dispose pas de cette configuration minimum, il prend le risque de ne pas pouvoir bénéficier des Services proposés en ligne par la Société.

Le Joueur est conscient que l'accès au Site, au Logiciel et aux jeux soit entravé ou provisoirement interrompu, par exemple en raison d'opérations de maintenance, de mises à niveau et/ou à jour du Site, du Logiciel, ou des jeux ou de réparations de ceux-ci suite à des actes de piratage ou d'autres circonstances indépendantes de la volonté de PAC MAN, comme par exemple :

- d'un dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement et/ou fonctionnement d'un ou plusieurs jeux proposés sur le Site ou plus généralement l'accès au Site, au Logiciel et aux jeux ;
- d'une défaillance du matériel de réception ou des lignes de communication ;
- d'un problème d'acheminement ;
- d'un virus ou bug informatique, d'une anomalie ou défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature qu'elle soit.

PAC MAN s'engage à prendre toutes les mesures raisonnables pour limiter ces perturbations, pour autant qu'elles lui soient imputables. Le Joueur reconnaît et accepte par conséquent que PAC MAN n'assume aucune responsabilité pour toute indisponibilité, suspension ou interruption du Site ou des Services.

PAC MAN ne peut cependant, en aucune circonstance, être tenue responsable d'aucun dommage ni inconvénient, de quelle que nature qu'il soit, direct ou indirect, prévisible ou imprévisible, relatif à l'utilisation du Site, du Logiciel ou des jeux, incluant notamment, mais sans que cette liste soit limitative :

- tout gain manqué, perte d'une chance, coût de l'obtention d'un service ou d'une technologie de substitution ;
- toutes conséquences des circonstances précitées ;
- toutes conséquences d'un cas fortuit ou d'une circonstance analogue.

PAC MAN ne pourra pas non plus être tenue responsable si, pour toute raison indépendante de sa volonté, un ou plusieurs des jeux ou services venaient à être modifiés, reportés ou annulés. Toute évolution ou changement du contenu du Site pourra entraîner une mise à jour et/ou une indisponibilité temporaire du Site, laquelle ne saurait en aucune manière engager la responsabilité de PAC MAN.

De même, PAC MAN se réserve la faculté d'interrompre ou de suspendre un ou plusieurs des jeux ou services proposés sur le Site, à tout moment et sans préavis, sans avoir à en justifier la raison ou le motif. Dans ce cas, la responsabilité de PAC MAN ne pourra être engagée d'aucune manière et les utilisateurs ne pourront prétendre à aucun dédommagement de quelque nature qu'il soit.

En cas de plainte d'un Joueur en raison d'un manque de disponibilité du Site, du Logiciel ou d'un jeu, PAC MAN se réserve le droit absolu de réclamer une capture d'écran, sans que cette demande n'engage la responsabilité de PAC MAN.

PAC MAN est susceptible de proposer sur le Site des liens simples vers d'autres sites web tiers. Dans une telle hypothèse, les liens ne sont fournis qu'à titre informatif. PAC MAN ne procède à aucun contrôle du contenu, actuel ou futur, de ces sites web tiers, tout accès à ces sites s'effectuant sous la seule responsabilité de l'utilisateur et à ses propres risques et périls. PAC MAN décline toute responsabilité quant au contenu, à la licéité ou la disponibilité des sites tiers. Le Joueur reconnaît que PAC MAN n'assume aucune responsabilité de quelque nature qu'elle soit pour les pertes ou les dommages que l'accès ou la navigation sur ces sites tiers pourrait occasionner. PAC MAN s'engage par contre à procéder au déréférencement des sites tiers dont le caractère illicite a été porté à sa connaissance, par tout moyen et notamment sur simple plainte effectuée par e-mail.

Enfin, le Joueur tient PAC MAN indemne de tout dommage ou inconvénient, de quelle que nature qu'il soit, direct ou indirect, prévisible ou imprévisible, que le Joueur ou une tierce personne subit suite à une utilisation abusive ou inadéquate du Site, du Logiciel ou des jeux, par un Joueur ou un tiers, ce qui comprend mais ne se limite pas aux dommages liés à une perte pécuniaire, à l'absence de gains, à une perte de données, à un dommage aux biens ou à la personne.

En tout état de cause, si la responsabilité de PAC MAN devait être reconnue, quel qu'en soit le motif ou le fondement, en ce compris pour négligence, pour tout dommage ou inconvénient, de quelque nature qu'il soit, direct ou indirect, prévisible ou imprévisible, comprenant notamment les dommages consécutifs à une assuétude aux jeux (soins médicaux, perte d'emploi, frais d'hospitalisation etc.), le montant maximum des indemnités auquel PAC MAN pourrait être tenu sera limité au plus faible des montants suivant, toutes causes et tous dommages confondus ;

1) le montant des commissions perçues par PAC MAN en relation avec le compte du joueur concerné au cours des trois derniers mois précédant la plainte ;

2) ou la somme de 500 euros (cinq cents euros).

6.6. ABSENCE DE GARANTIE

EN CAS D'ERREUR, DANS LES SYSTEMES OU DANS LES MOYENS DE COMMUNICATION, DUE A DES VIRUS OU A DES BUGS EN RELATION AVEC LES REGLEMENTS DES COMPTES OU TOUS AUTRES PARAMETRES OU COMPOSANTS DU LOGICIEL, NOUS NE SERONS EN AUCUN CAS TENUS POUR RESPONSABLE ENVERS VOUS OU TOUT TIERS POUR TOUS DOMMAGES, COUTS, DEPENSES, PERTES OU RECLAMATIONS OCCASIONNES PAR CES ERREURS, ET NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT, EN CAS D'ERREUR DE CE TYPE, DE SUPPRIMER TOUS LES JEUX DU LOGICIEL ET DU SITE CONCERNES ET DE PRENDRE TOUTE AUTRE MESURE AFIN DE CORRIGER CES ERREURS, SOUS RESERVE QUE NOUS NE SOMMES PAS TENUS DE FOURNIR UN LOGICIEL ET/OU DES JEUX SIMILAIRES DE REMPLACEMENT. NOUS NE SERONS EN OUTRE PAS TENUS DE PAYER LES GAINS QUI AURAIENT ETE OBTENUS EN DEHORS DU COURS NORMAL DU JEU, C'EST-À-DIRE NOTAMMENT A LA SUITE D'UN BUG DU LOGICIEL DE JEU, UN BUG DE LA PLATE-FORME, GRACE A UNE MALVERSATION D'UN EMPLOYE, GRACE A L'UTILISATION D'UN LOGICIEL DE PIRATAGE OU AUTRE, TOUS CES GAINS SERONT AUTOMATIQUEMENT ANNULES.

PAC MAN NE POURRA PAS ETRE TENU RESPONSABLE D'UN QUELCONQUE ACTE OU OMISSION DE LA PART DE VOTRE FOURNISSEUR INTERNET OU DE TOUTE AUTRE TIERS AVEC LEQUEL VOUS AVEZ CONTRACTE AFIN DE POUVOIR AVOIR ACCES AU SERVICE ET/OU LOGICIEL DE PAC MAN. EN CAS DE LITIGE ENTRE LE FOURNISSEUR INTERNET ET VOUS, PAC MAN NE SERA EN AUCUN CAS LIEE AUX POURSUITES, ET DE TELS LITIGES NE DOIVENT EN AUCUN CAS AFFECTER LES OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR EN RAPPORT AVEC LES CONDITIONS DE CE CONTRAT.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Joueur déclare être informé de ce que PAC MAN est titulaire ou bénéficiaire des droits relatifs à l'ensemble des signes distinctifs du Site, du Logiciel et des jeux proposés à partir du Site.

Les jeux et le Site sont la propriété de GAMING1 ou d'autres partenaires de PAC MAN, qui détiennent les droits exclusifs y relatifs.

L'accès et l'utilisation des jeux et du Site induisent l'utilisation de données et de programmes qui ne sont pas la propriété du Joueur et sur lesquels PAC MAN lui consent, au nom et pour le compte de GAMING1, une licence personnelle, non exclusive, temporaire, révocable, et non cessible strictement limitée à l'usage à des fins non commerciales des jeux proposés et ce en stricte conformité avec les dispositions du présent Contrat. Ladite licence n'implique la concession d'aucun autre droit, dans le chef du Joueur, en ce compris aucun droit que le Joueur pourrait revendiquer du fait de l'écoulement du temps ou encore de l'attitude de PAC MAN ou GAMING1. Le Joueur s'interdit d'accorder toute sous-licence. Le droit d'usage consenti au Joueur est subordonné à la condition résolutoire du non-respect par le Joueur du présent Contrat.

Toute utilisation des jeux ou du Site en dehors de la connexion légitime et autorisée du Joueur au Site est strictement interdite.

Le Joueur s'interdit en outre de porter atteinte, de quelle que manière que ce soit, aux droits de propriété intellectuelle susvisés et, notamment de reproduire, communiquer, faire usage, même partiellement, des signes distinctifs, ou faire usage de tout ou partie du contenu du Logiciel, des jeux, du Site ou de toutes composantes du Site, du Logiciel ou des jeux qui en permettent le fonctionnement, sans l'accord préalable et écrit de PAC MAN et de GAMING1.

Le Joueur s'interdit ainsi de copier, imprimer, transférer, transmettre tout ou partie du Logiciel ou des jeux sur quel que support ou sous quelle que forme que ce soit; de vendre, louer, sous-licencier ou distribuer de quelque façon que ce soit le Logiciel ou les jeux ; de modifier le Logiciel, le Site ou les jeux, et/ou fusionner tout ou partie du Logiciel, du Site ou des jeux dans d'autres programmes informatiques ; de compiler le Logiciel, le Site ou les jeux, les décompiler, les désassembler, les traduire.

Le Joueur s'abstiendra d'utiliser des robots, programmes de recherche ou tout autre procédé manuel ou automatique de nature à lui permettre ou à permettre à un tiers ou un autre Joueur d'indexer, de stocker, d'enregistrer ou de reproduire, toute ou partie du contenu du Site ou du Jeu, ou des données relatives à des Joueurs.

Le Joueur s'interdit en outre, et par exemple de : (a) permettre à une ou d'autres personnes d'utiliser le Site, le Logiciel ou les jeux sans l'accord préalable de PAC MAN ; (b) faire de l'ingénierie inverse, créer des œuvres dérivées du Site, du Logiciel ou des jeux ; (c) utiliser le Site, le Logiciel ou les jeux à d'autres fins que celles qui sont décrites dans le présent Contrat.

Le Joueur s'engage à effacer toutes copies du Site, du Logiciel, du Site ou des jeux en cas de désinscription, volontaire ou à l'initiative de PAC MAN, quelle que soit la cause de celle-ci.

8. Sanction en cas de non-respect du Contrat ou des lois en vigueur

PAC MAN se réserve le droit en cas de non respect du Contrat ou de la loi en vigueur par le Joueur de suspendre ou clôturer son compte utilisateur, sans préavis ni indemnité.

Sont notamment considérés comme manquement justifiant la suspension ou la clôture du compte utilisateur :

- Le non respect des conditions d'inscription ; en particulier, dans l'hypothèse où les conditions d'inscription ne sont pas/plus remplies, ou que les informations communiquées par le Joueur ne sont pas ou plus exactes/sincères/complètes/actuelles.

Il en ira ainsi dans l'hypothèse où le Joueur fait l'objet d'une interdiction de jeu.

- L'utilisation abusive de la procédure d'ouverture de comptes ;
- L'utilisation non autorisée du compte utilisateur par le Joueur, par exemple l'utilisation du compte utilisateur par le Joueur au titre de compte bancaire ;
-
- Toutes fraudes ou activités illicites du Joueur, ou tentative d'utilisations illicites ou non autorisées par PAC MAN du Site, du Logiciel ou des jeux, en ce compris l'utilisation d'un compte utilisateur d'un autre Joueur (même avec son accord), ou l'utilisation de cartes de crédit ou de débit volées, ou des activités de blanchiment d'argent ;
- Tous actes de piratage du Site, du Logiciel ou des jeux, en ce compris l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle de PAC MAN ;
- Toute violation des règles de jeux accessibles en permanence sur le Site, et notamment en cas de triche (tel que, par exemple, le chip dumping ou le recours à des logiciels automatisés, ...)
- Tous actes ou tentatives de collusion entre joueurs.

En cas de suspension ou de clôture du compte utilisateur d'un Joueur, PAC MAN se réserve le droit :

- de porter à la connaissance de toutes autorités compétentes, en ce compris les autorités judiciaires, les fournisseurs de moyens de paiement électroniques, ou toute autre institution financière, toutes activités illicites ou suspectées dans le chef d'un Joueur ;
- de suspendre ou annuler toute transaction, paris, mises ou paiements de ou à un Joueur.
- de bloquer les avoirs du Joueur en vue de prévenir les conséquences de toute utilisation abusive ou illicite, suspectée ou avérée, du Site ou des jeux ;
- d'initier toute action judiciaire nécessaire ou utile en vue de mettre un terme au manquement reproché au Joueur, obtenir réparation du préjudice subi par PAC MAN ou recouvrer tout gain qui aurait été payé au Joueur postérieurement ou en raison du manquement qui lui est reproché.

Dans l'hypothèse où le compte d'un Joueur est clôturé par PAC MAN en raison du non-respect du Contrat, le Joueur sera averti de la clôture de son compte utilisateur par l'envoi d'un e-mail à l'adresse indiquée lors de son inscription. La clôture du compte utilisateur entraîne la perte des gains éventuellement accumulés en suite de l'inexécution fautive du Contrat par le Joueur, sans préjudice du droit de PAC MAN de recouvrer les indemnités qui lui seraient éventuellement dues.

9. DUREE ET RESILIATION

9.1.

Le Contrat entre en vigueur immédiatement après avoir cliqué sur la case «J'accepte». Il demeurera en vigueur jusqu'à la clôture du compte utilisateur du Joueur.

9.2.

Le Joueur peut mettre fin à ce Contrat, à tout moment, par courrier recommandé à adresser à PAC MAN, gistelsteenweg 519, 8490 Jabbeke (Belgique). La résiliation du Contrat prendra effet lorsque le Joueur aura reçu une notification écrite de PAC MAN confirmant que le Contrat a pris fin.

9.3.

Sans préjudice du droit de PAC MAN de résilier le compte utilisateur conformément à l'article 8 du Contrat, PAC MAN est également autorisée à clôturer le compte utilisateur du Joueur dans l'éventualité où celui-ci reste inactif pour une période de 12 mois ou plus. Tout solde positif en faveur du Joueur lui sera payé en même temps que la clôture du compte utilisateur, sans préjudice de son droit de solliciter une nouvelle inscription.

9.4.

Sans préjudice des conséquences liées à la clôture du compte, telle que décrite à l'article 8, la résiliation du Contrat implique que le Joueur cesse tous usages du Site, du Logiciel et des jeux et supprime toutes copies de ceux-ci de son ordinateur ou de tous autres supports.

10. Divers

10.1. JEU ETHIQUE ET RESPONSABLE

PAC MAN vous invite à jouer de façon modérée.

L'utilisateur est informé que l'augmentation des durées ou des fréquences de jeu peut susciter chez certaines personnes un état de dépendance ou entraîner une certaine fragilité psychique.

L'utilisateur doit savoir que l'addiction consiste en une pratique inadaptée, persistante et répétée du jeu. Le plaisir de jouer se transforme en un besoin impérieux de jouer et ce au détriment des conséquences redoutables pour le joueur et son entourage.

Le Joueur pourra consulter à tout moment la rubrique « JEU RESPONSABLE » accessible sur toutes les pages du site de PAC MAN. Au sein de cette rubrique, le Joueur aura à sa disposition l'ensemble des modérateurs mis en place sur le site, les conseils du service lutte contre le jeu pathologique et excessif pour prévenir tous risques de dépendance, la possibilité de s'inscrire sur les registres d'interdits de jeux, et la procédure à suivre, la liste des organismes spécialisé dans la lutte contre l'addiction.

10.2. SERVICE CLIENTELE ET PLAINTES

Sauf disposition contraire dans le présent Contrat, le Joueur s'oblige à porter à adresser toutes demandes de modifications de ses données personnelles ou à formuler toute plainte ou contestation à l'adresse support@carousel.be. Les plaintes doivent être adressées au plus tard dans un délai de 14 jours après la transaction d'origine. A défaut, sa plainte sera jugée non recevable.

Afin de toujours optimiser la qualité du Site, du Logiciel et des jeux, toutes demandes des Joueurs seront traitées avec toute la diligence nécessaire. Le Joueur déclare cependant que PAC MAN n'est pas tenue d'enquêter ni de donner suite à une plainte effectuée par un Joueur envers un autre Joueur.

PAC MAN, à sa seule discrétion, peut décider d'agir contre toute personne suspectée d'action illicite ou de vouloir transgresser les conditions de ce Contrat.

PAC MAN n'a cependant aucune obligation, à l'égard des Joueurs, de vérifier si les Joueurs utilisent le Logiciel, le Site, le Logiciel ou les Jeux conformément aux règles inscrites dans le présent Contrat. En aucun cas, l'absence de réaction de PAC MAN à l'égard de la violation par un Joueur d'une disposition du présent contrat n'est constitutive dans son chef d'un abandon de droit.

10.3. MODIFICATION DU CONTRAT

PAC MAN se réserve le droit d'amender, modifier, actualiser le présent Contrat, en ce compris les règles de jeux.

La version du Contrat affichée sur le(s) site(s) de PAC MAN est la version en vigueur, et opposables à tous les Joueurs, avec effet immédiat pour l'avenir.

Un avis de modification avec une date d'entrée en vigueur sera signalé sur le Site. PAC MAN recommande par conséquent aux Joueurs de consulter régulièrement le texte du Contrat, ou, à tout le moins, dès qu'un avis de modification de celui-ci est publié par PAC MAN.

Si le Joueur refuse d'être lié par les éventuelles modifications du Contrat, il s'engage à demander immédiatement la clôture de son compte utilisateur et à cesser d'utiliser le Site, le Logiciel et les jeux.

10.4. Conservation d'une version imprimée des CGU

Le Joueur est libre de sauvegarder ou d'imprimer le présent Contrat, à condition toutefois de ne pas le modifier.

Dans tous les cas, les fichiers, données et documents, conservés par PAC MAN sur supports informatiques, ou par ses partenaires éventuels, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme preuve des communications, du contrat et de toutes transactions financières survenues en exécution de celui-ci. Les Parties reconnaissent à ces éléments de preuve la même valeur probante que celle qu'elles reconnaîtraient à un document papier. Les courriers électroniques conservés sur support électronique par PAC MAN feront foi, même si leur expéditeur ne les a pas pourvus d'une signature électronique.

10.5. Divisibilité

Si une ou plusieurs clauses du Contrat sont déclarées nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction, les Parties conviennent de remplacer celle-ci par une clause, valable, de portée équivalente.

Par ailleurs, elles conviennent que la nullité de l'une des dispositions du présent Contrat n'affecte pas la validité des autres dispositions du Contrat qui conserveront leurs pleins effets.

10.6. Cessibilité du contrat

Les droits et obligations du Joueur ne peuvent être cédés à un tiers, Joueur ou non, sans l'accord préalable de PAC MAN.

Le Joueur déclare être informé PAC MAN, et autorise celle-ci, à vendre le Logiciel, le Site ou tout ou partie des jeux sans son accord préalable. Dans ce cas, PAC MAN en informera préalablement les Joueurs et veillera à ce que les garanties offertes par le tiers repreneur ne soient pas moindre que celles qui lui étaient offertes par PAC MAN.

10.7. Prédominance de la version française

En cas de divergences entre la version française et néerlandaise du contrat, la version française prévaudra.

CE CONTRAT EST CONSIDERE COMME VALABLEMENT CONCLU, ACCEPTE ET SIGNE PAR PAC MAN ET LE JOUEUR DES L'INSTANT OU LE JOUEUR A, COMME INDIQUE DANS L'ARTICLE 4 et 5 du CONTRAT, CLIQUER SUR « J'AI LU ET J'ACCEPTE LE PRESENT CONTRAT ».

10.8. Droit applicable et juridiction compétente

Le présent Contrat est soumis au droit belge, sans préjudice des dispositions impératives que le Joueur serait en droit de faire valoir en application de l'article 6 du Règlement CE n° 593/2008 du Parlement européen et du Conseil sur la loi applicable aux obligations contractuelles.

Les Parties s'obligent, en cas de litige, à tenter de régler amiablement celui-ci dans un délai de 14 jours, prenant cours à compter de la date à laquelle il aura été dénoncé par l'une des Parties. A défaut de règlement amiable dans le délai précité, les tribunaux belges de l'arrondissement judiciaire de Liège seront seuls compétents pour trancher tout différend relatif à sa formation, son exécution ou son interprétation.

VEUILLEZ IMPRIMER CE DOCUMENT ET EN CONSERVER UNE COPIE SUR SUPPORT PAPIER.